

La constitution

relèvent de sa compétence et empêche ainsi la population de s'exprimer.

Il est capital que la population canadienne fasse connaître son opinion et c'est ici, à la Chambre des communes qu'elle se fait connaître et que l'on en tient compte. Trop souvent, le gouvernement fait semblant de ne pas entendre les députés qui se font les porte-parole des Canadiens. Trop souvent aussi, le premier ministre décrète la clôture des débats lorsque les opinions exprimées ne vont pas dans le sens de son idée de ce qui est bien ou mal pour les Canadiens. Il se pourrait fort bien qu'il se prépare à agir de la même manière au cours du débat sur le rapatriement de la constitution.

Il est temps de rappeler aux députés que le vice-premier ministre et ministre des Finances (M. MacEachen) a indiqué clairement que tous les députés auraient la possibilité de prendre la parole au cours du débat. J'imagine qu'il n'a pas fait cette promesse à la légère. Je tiens à dire au vice-premier ministre et au leader du gouvernement à la Chambre que nous nous attendons à ce que cette promesse soit tenue, car nous souhaitons que tous les députés puissent s'exprimer. Mes collègues et moi-même sommes favorables au principe du débat sur le contenu et sur la forme de la résolution constitutionnelle, résolution qui, dans sa forme comme dans son contenu, présente des dangers. Vu l'importance de la question, tous les députés doivent avoir l'occasion de s'exprimer. Si le premier ministre et le gouvernement imposaient la clôture pendant ce débat, ce serait un affront pour les députés et pour l'ensemble des Canadiens. J'exhorte donc le gouvernement . . .

M. Lalonde: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'ai écouté avec beaucoup d'intérêt le point de vue exprimé par le député pendant son discours et j'ai constaté que cela fait maintenant 25 minutes qu'il parle. Puis-je signaler que le leader parlementaire de l'opposition officielle a noté avec approbation plus tôt cet après-midi que les ministériels avaient limité leurs discours à 20 minutes chacun et que seulement deux ministériels prenaient la parole chaque jour. Il a déclaré que les députés de son propre côté de la Chambre devraient suivre l'exemple des ministériels.

Une voix: Ce n'est pas là un rappel au Règlement.

M. Lalonde: Les députés d'en face devraient peut-être écouter leur leader parlementaire.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, je voudrais dire quelque chose à propos de ce semblant de rappel au Règlement.

L'Orateur suppléant (M. Corbin): Ce n'est pas là un rappel au Règlement.

M. Nielsen: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement pour une raison bien légitime. Vous devriez empêcher un comportement aussi ridicule de la part de ministres qui ne devraient pas s'abaisser à de telles tactiques. Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) essaie d'entamer un débat sous prétexte d'un rappel au règlement.

L'Orateur suppléant (M. Corbin): A l'ordre. J'accepte l'affirmation selon laquelle ce n'était pas un rappel au Règlement. Le député de Parry Sound-Muskoka (M. Darling) a la parole.

M. Darling: Merci, monsieur l'Orateur. Je remercie aussi le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources (M. Lalonde) de ses observations.

M. Nielsen: Pas moi!

M. Darling: Comme on l'a déjà dit plusieurs fois, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources parle souvent longuement et prononce à l'occasion de très longs discours, mais il n'a pas fait grand-chose de concret. C'est probablement celui qui est le plus à blâmer pour les problèmes que nous avons maintenant. Il faut lui imputer le coût élevé de l'énergie.

Une voix: Il est également malhonnête.

Des voix: Règlement!

M. Darling: Notre chef, le très hon. chef de l'opposition (M. Clark) . . .

Des voix: Règlement!

M. Darling: Je ne déroge pas au Règlement. Ne craignez rien!

Des voix: Bravo!

M. Darling: Le très hon. chef de l'opposition avait conclu une entente avec l'Alberta, mais un an plus tard, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources lui, n'a encore rien fait.

Des voix: Règlement!

M. Darling: Voilà pourquoi nous payons si cher. Il est grand temps qu'il se rende en Alberta. Il est grand temps qu'il en arrive à une entente et qu'il fasse quelques concessions.

M. Nielsen: Qu'il parle aux pétroliers et aux propriétaires fonciers de cette province.

M. Darling: Je sais que nous avons tous lu à maintes et maintes reprises de nombreuses observations à ce sujet. Je rappelle qu'au moment où le premier ministre nous a saisis de cette résolution—c'était le 2 octobre dernier, je crois, et c'était là une des rares fois en ces dernières années où il a pris la parole à la Chambre—notre chef est sorti. Je m'en souviens très bien. Notre chef s'était déclaré contre la résolution et j'en étais moi-même resté interdit. La position adoptée par le très honorable chef de l'opposition me laissait sceptique, et je le reconnais devant le député de Sault-Sainte-Marie (M. Irwin) qui me pointe du doigt.

M. Irwin: Vous aviez raison.

M. Darling: J'avais tort, comme les Canadiens ont fini par en décider, car, et je le signale au cabinet tout-puissant d'en face, 64 p. 100 de nos concitoyens sont contre la méthode unilatérale, autocratique et autoritaire adoptée par le gouvernement. Même les grands journalistes, ceux dont les revenus atteignent les \$100,000 par an, qui se faisaient les porte-parole du premier ministre et de quelques autres gros bonnets d'en face, ont changé d'avis.